

PLAN DE SITUATION DRESSE POUR ENQUETE COMPLEMENTAIRE A L'ENQUETE CAMAC N° 204'591

- a) Modification du chalet projeté et des annexes
b) Construction d'un couvert à voitures
c) Création d'un chemin d'accès

Commune d'Ormont-Dessus

Lieu-dit : Es Parchets

Coordonnées moyennes : 2'579'900 / 1'133'365
altitude : 1345 m. env.

Zone d'affectation : "zone chalets" selon PPA
"Les Vernex - Les Parchets" du 25.02.1977

Zones de danger : - glissements de terrain superficiels spontanés,
danger faible (classe 4a) et danger imprévisible
(classe 10)
- glissements de terrain profonds permanents,
danger moyen, classe 5
- effondrement, danger imprévisible, classe 10

Secteur de protection des eaux : üB

Degré de sensibilité au bruit (adopté) : II et III

Raccordements EC / EU : aux collecteurs communaux via
les raccordements privés existants

Mention : n° ID 2017/320, mensuration en cours

Dérogation : aucune

Particularité : nouvelle servitude de passage à
inscrire sur la parcelle 2651

La réalisation du projet implique une mise à jour du plan RF

GÉO SOLUTIONS
ingénieurs SA

Chemin du Plan 35 | 1865 Les Diablerets | 024 492 24 14
diablerets@geo-solutions.ch
www.geo-solutions.ch



Les Diablerets, le 29 août 2024

Etienne BORLOZ
Ing. HES / géom. officiel

Le propriétaire de la parcelle 2652 :

Pour le propriétaire de la parcelle 2651 :

Parcelle n° 2652

Selon feuillet RF en date du 10.06.2024

Pré-champ	1024 m ²
Total	1024 m ²

Propriétaire : BOURG Nicolas

Parcelle n° 2651

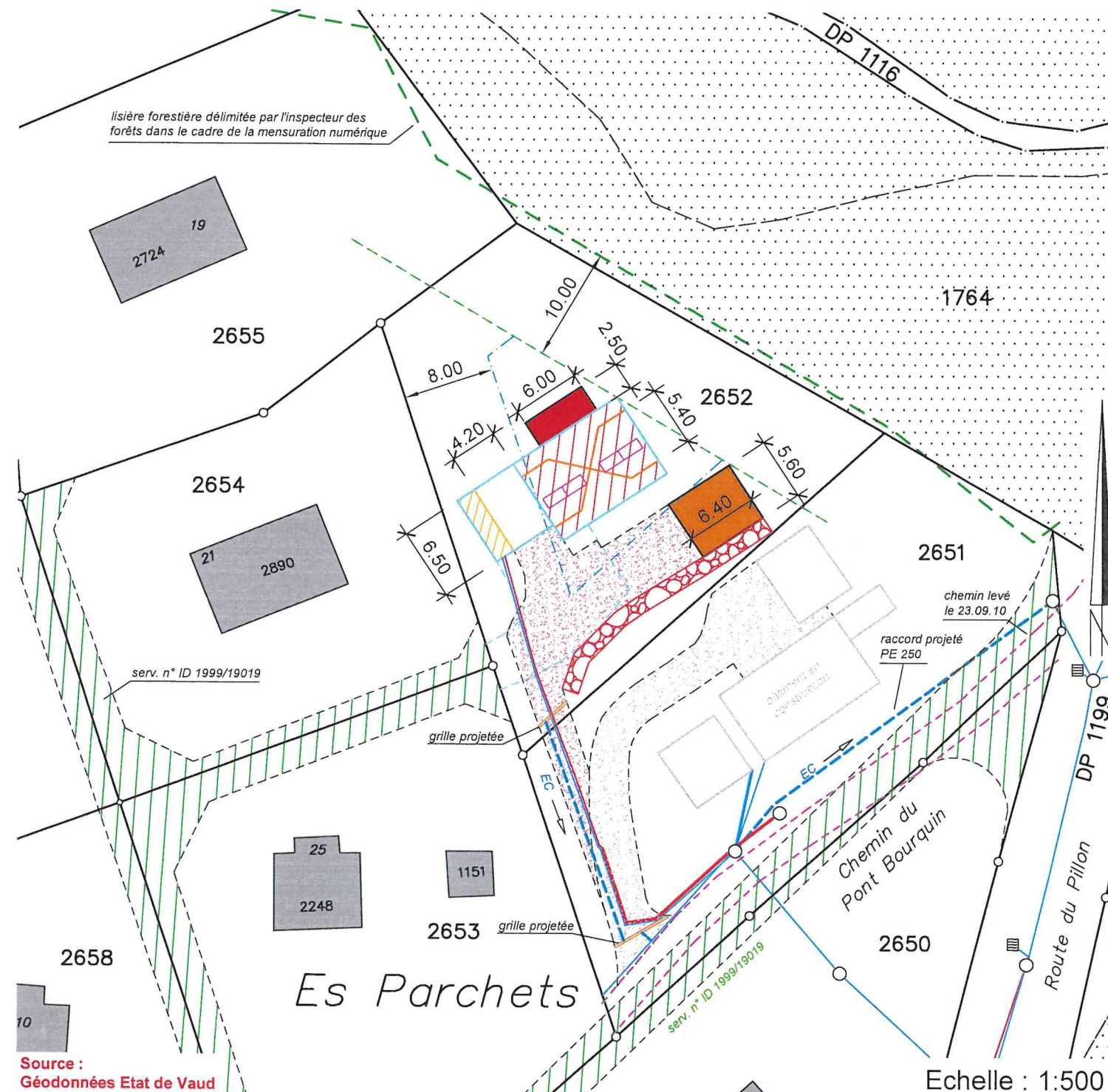
Selon feuillet RF en date du 10.06.2024

Pré-champ	1249 m ²
Total	1249 m ²

Propriétaire : PPE "Ormont-Dessus - Es Parchets"

Propriétaires des parcelles voisines

1764	Commune d'Ormont-Dessus
2653	DISERENS HEYMANN Annette
2654	PPE "Pont Bourquin"
2655	BENAÏM ROSSARI Michel ROSSARI Corinne



Source :
Géodonnées Etat de Vaud

Servitudes : Seules les PJ du RF font foi

ID 1999/19019	D	Passage à pied et pour tous véhicules et canalisations quelconques
ID 1999/19020	D	Canalisation(s) d'égouts
ID 1999/19040	C	Zone/quartier : restriction au droit de bâtir

Légende :

	éléments projetés selon enquête CAMAC n°204'591
	local technique enterré projeté
	transformations intérieures
	diminution du local enterré
	couvert à voitures projeté
	accès projeté
	accès existant
	pignons secondaires projetés
	panneaux solaires projetés
	enrochement projeté
	limite des constructions selon art. 2 du PPA "Les Vernex - Les Parchets" du 25.02.1977
	limite des constructions selon art. 27 LVLFO

Détails : voir plans de l'architecte